



Volet B

Mod DOC 19.01

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monit
belg



21044428



31 MARS 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0476 963 945

Nom

(en entier) : MECASPRING

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Prolongement de l'Abbaye, 86 à 4040 Herstal

Objet de l'acte : Démissions - nominations

D'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2021, il ressort que :

1ière Résolution

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SA MECASPRING acceptent la démission, avec effet immédiat, de leur poste d'administrateur de la SA GROUPE MECA et de la SA SEM MANAGEMENT, toutes deux représentées par M. Emmanuel SCHELLEKENS.

L'assemblée décide de donner une décharge provisoire à ces administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date de leur démission.

Décharge leur sera donnée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, tant pour la période de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020, que pour la période comprise entre le 1er janvier 2021 et la date des présentes.

2ième Résolution

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SA MECASPRING nomment pour une durée de six ans les personnes suivantes en qualité d'administrateur rémunéré de type A de la société :

• La SA GROUPE MECA (BCE 0715.708.560), représentée par M. Emmanuel SCHELLEKENS, son représentant permanent ;

Les administrateurs de type A ont des pouvoirs d'engagement de la société illimités.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SA MECASPRING nomment pour une durée de six ans les personnes suivantes en qualité d'administrateur rémunéré de type B de la société :

• La S. Com. STONES » (BCE 0737.496.443), représentée par M. Benoît PIERRE, son représentant permanent ;

• La SRL CGM FINANCE (BCE 0713.962.659), représentée par M. Michel VISEUR, son représentant permanent ;

Les administrateurs de type B ont un pouvoir d'engagement de la société limité à 300.000 euros.

3ième Résolution

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale désignent comme mandataire spécial M. Jérôme STEVIGNY, avec faculté de subdéléguer, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises du chef des résolutions prises ci-dessus et celles prises ci-après par l'organe d'administration. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président lève la séance à 11 h 30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à Herstal, le 25 mars 2021

SA GROUPE MECA

représentée par Emmanuel SCHELLEKENS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).